



CONTRIBUTION DES FAMILLES

Année scolaire 2023/2024

FAMILLE _____

NOM :

ELEVES : PRENOM CLASSE PRENOM CLASSE

PRENOM CLASSE PRENOM CLASSE

CHOIX _____

Concernant les contributions scolaires de notre famille telles qu'elles sont détaillées dans le règlement financier joint au contrat de scolarisation, j'opte pour :

- Tarif de base
- Tarif de solidarité : supplément de 30€
- Tarif de solidarité : autre montant

Je choisis un paiement :

- Par chèque pour l'année (chèque à l'ordre de l'OGEC LA PLANCHE)
- Par prélèvement pour l'année (au 10 septembre 2023)
- Par prélèvement mensuel sur 11 mois (au 10 de chaque mois de septembre à juillet inclus)

En cas de prélèvement je joins **obligatoirement** un RIB et je complète le mandat ci-dessous

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Contribution* annuelle	317€	634€	922,50€	1 211€
Contribution mensuelle	28,82€	57,64€	83,86€	110,09€
Adhésion APEL annuelle	24€	24€	24€	24€
Adhésion APEL mensuelle	2,18€	2,18€	2,18€	2,18€

*incluant l'assurance scolaire, la pastorale, les sorties scolaires

MANDAT PRELEVEMENT SEPA _____



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A)

OGEC LA PLANCHE

à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de

OGEC LA PLANCHE

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Débiteur :

Votre Nom

Votre Adresse

Code postal

Pays

IBAN

BIC

A :

Créancier :

Nom

Adresse

Code postal

Pays

Paiement :

Le :

OGEC LA PLANCHE

1 Rue des Tisserands

44140

Ville

LA PLANCHE

FRANCE

Récurrent/Répétitif

Ponctuel

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.